République du Bénin
-& & -

DECRET N° 2005-242. DU. 03. MAI. 2005....

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE -∞. Chargeant Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, de l'intérim de Monsieur Séïdou MAMA SIKA, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation pour compter du 05 au 07 Mai 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu La loi n°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu La Proclamation le 3 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu Le Décret n°2005-052 du 4 février 2005 portant Composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er: Pour compter du 5 au 7 Mai 2005, Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation; pendant l'absence de Monsieur Séïdou MAMA SIKA en mission à Abuja au Nigéria.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le .03 mai 2005 2005

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU.-

Ampliations:

PR 6 AN 4 CC 2 CES 2 HAAC 2 MJLDH-MISD 4 SGG 4 AUTRES MINISTRES 21 DEPARTEMENTS 6 JORB 1